

Le magazine de la ville de Sainte-Hélène

L'ESQUIROT

AVRIL 2024 - N° 120



**Sainte-Hélène labellisée
village d'avenir**

WWW.SAINTEHELENE.FR  




VILLE DE
Sainte-Hélène

SOMMAIRE 120

ÉDITO 3

RETOUR EN IMAGES 4-6

ACTUS 7-9

FOCUS 10

Sainte-Hélène : village d'avenir !



DOSSIER 11-14

Conforter la tranquillité publique pour tous les habitants

LES SAINTE-HÉLÉNOIS À L'HONNEUR 15

Judo : Eïlys Berriot, notre championne de France

TERRITOIRE 16

D'une CDC de services vers une CDC de projets

VIE LOCALE 17-22

- Coup de jeune sur la com !
- Un budget 2024 ambitieux mais raisonné
- 6 terrains à bâtir en centre-ville
- La maison de la chasse bientôt inaugurée !
- Les élections expliquées aux jeunes de Sainte-Hélène

LA PAROLE AUX ASSOS 22-25

LE GESTE VERT 26

Protégeons-nous : débroussaillons !

CULTURE 27

Atelier créatif à 4 mains "Le P'titBibliogoûter"

MÉMOIRE ET PATRIMOINE 24

René Marcel NATUREL : résistant sainte-hélénois

TRIBUNES 29

AGENDA 30-31

Bulletin d'informations de la ville de Sainte-Hélène

Directeur de la publication: Lionel Montillaud

Rédactrice en chef: Héloïse Desclaux

Rédaction : Service communication Anacoluthé

Crédit « Mémoire et Patrimoine » : Le groupe de réflexion

Crédit photos: Ville de Sainte-Hélène/iStock/Associations Sainte-Hélénoises/Roxane Siméoni/Patrick Jouannet



www.sainte-helene.fr



mairie@sainte-helene.fr



[villedesainte-helene](https://www.facebook.com/villedesainte-helene)



[Villedesainte-helene](https://www.instagram.com/villedesainte-helene)



[Ville de Sainte-Hélène](https://www.youtube.com/VilledeSainte-Helene)

Conception, réalisation: Agence KA2

Impression: Imprimerie Laplante. RCS Bordeaux 337 926 745. Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu du bois de forêts gérées de manière responsable.

Tirage: 1 400 ex.



L'ÉDITO DU MAIRE

**« Nos projets maîtrisés
sont des gages de sérénité »**

L'action municipale est composée de plusieurs temps : il y a un temps pour préparer, élaborer, planifier... et un temps pour faire, mettre en œuvre.

Ces étapes, qui nous semblent parfois longues et laborieuses, sont nécessaires pour garantir la faisabilité de nos projets dans la maîtrise technique et la sérénité financière.

C'est cette exigence et cette rigueur mise au service du projet ambitieux pour lequel vous nous avez accordé votre confiance en 2020, qui nous permettent aujourd'hui de faire partie des premiers lauréats du programme national "Villages d'Avenir".

Une reconnaissance du travail mené depuis plus de trois ans avec les élus et à laquelle j'associe bien sûr l'ensemble des agents municipaux pour leur travail remarquable et leur engagement sans faille.

Après la préfiguration, les études de faisabilité et les marchés publics, nous sommes donc entrés depuis quelques mois dans la phase de réalisation de plusieurs projets phares de Sainte-Hélène.

La plaine des sports

Les équipements sportifs de la plaine des sports sortent de terre : premièrement le terrain synthétique polyvalent qui accueillera les clubs et les scolaires - il sera inauguré dans l'été - puis la construction de nouvelles tribunes et vestiaires, et, enfin, la réhabilitation du pôle tennistique, la création des terrains de pétanque et, tout autour, la réalisation de chemins doux et de lieux de vie.

La Maison Lataste

Dans le centre de Sainte-Hélène, le projet de la maison Lataste, subventionné à 70% par l'État, va bon train. Nous venons de recruter l'architecte qui rénovera ce patrimoine municipal dans lequel, à terme, seront créés 6 à 8 logements. Les travaux s'étaleront sur environ 1 an et demi.

La vidéoprotection

Encore plus proche de nous, la vidéoprotection entre dans sa phase de bouclage.

La commune s'équipe de caméras modernes pour mieux protéger les biens et les personnes. Dans le même temps, la police municipale sera dotée d'un nouveau local avec le centre de surveillance urbaine.

L'espace de santé

En vous baladant le long de l'impasse du Chemin Vert, vous voyez les murs monter, les tuiles s'installer et votre nouvel espace de santé se dessiner.

Il sera inauguré au plus tard début 2025, mais c'est bien cette année que les travaux débutent : voiries, réseaux, éclairages... Autant d'aménagements qui, à terme, participent à l'accessibilité automobile et piétonne de notre commune.

Le PLU

Un travail de maillage que l'on retrouve également au cœur du Plan Local d'Urbanisme, dont nous sommes en train de finaliser les détails, quartier par quartier. C'est un exercice de fond, peu visible mais quotidien, axé sur la requali-

fication du cœur de ville, mais aussi et surtout sur la problématique de l'habitat : dans les 10-15 ans à venir, Sainte-Hélène doit pouvoir proposer un parcours d'habitat renforcé et une offre complète de logements locatifs ou disponibles à l'achat pour les primo accédants, les familles et les personnes seules à revenus modérés.

... Et toujours le bien vivre à Sainte-Hélène !

Au bout du compte, tous ces projets visent le même but : le bien-vivre à Sainte-Hélène.

Oui, moderniser la ville sans perdre nos racines, c'est possible ! L'esprit village, auquel je tiens tant, est toujours vif dans notre commune et les rendez-vous estivaux en sont la preuve : les marchés de producteurs, le pique-nique à l'étang de la Levade ou la foire de la Sainte-Croix le 14 septembre, seront autant d'occasions de nous retrouver.

Un esprit village renforcé avec, plus de 25 ans après la fermeture du Durango Saloon, l'ouverture dans quelques semaines du "P'tit plus", votre nouveau bar-brasserie.

C'est avec une joie non dissimulée que je vous y retrouverai pour échanger, bavarder, trinquer, et vivre Sainte-Hélène comme elle est et comme elle doit rester : une ville fraternelle.

Votre maire
Lionel Montillaud



LE CARNAVAL

Le samedi 16 mars, l'association des parents d'élèves (APESH) défilait au volant de son char dans les rues de Sainte-Hélène. Les enfants quant à eux se voyaient, en ce jour, métamorphosés en sportif de haut niveau, le thème étant Les Jeux Olympiques. Quoi de plus pertinent en cette année exceptionnelle, la France se faisant l'organisatrice des Jeux Olympiques 2024.



LE CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Mardi 9 avril, c'est au tour des élèves de l'école de Sainte-Hélène d'enfiler leurs costumes. De masques revêtus, les maternelles et les primaires, tous réunis dans la cour de récréation, défilent classe par classe devant le public. Le thème de l'année : les pays. Chaque classe représente le sien : Hawaï, l'Égypte, l'Espagne, la Chine, la France, l'Irlande, l'Australie, et le Brésil.

La directrice donne les instructions au micro, et la musique lancée vient réchauffer l'ambiance.





MARCHÉ DES CRÉATEURS

Le samedi 23 mars de 10 à 19h, résonnaient les mélodies de la Rock School Médoc sur le marché des créateurs. Tous réunis à la salle des fêtes, des créateurs de tout genre exposaient leurs réalisations personnelles.

L'occasion de dénicher décorations et accessoires uniques, tantôt à plumes, tantôt en bois flotté, ou encore des portraits. Chacun a pu y trouver une création à son image !



Romuald Segure/Olivia Berriot/Frédéric Andron

SAINTE-BARBE

Le 20 janvier était célébrée la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe, sainte patronne protectrice des sapeurs-pompiers, des militaires, et des mineurs. Cette année lors de la cérémonie, trois sapeurs-pompiers volontaires du centre de Sainte-Hélène ont été récompensés, décorés d'une médaille pour leur engagement et leur dévouement durant les multiples incendies de 2022.



FORÊT PÉDAGOGIQUE

La forêt pédagogique a été inaugurée le jeudi 25 janvier. À proximité du parcours de santé, vous trouverez un espace forestier dégagé, reconnaissable par son panneau explicatif et sa passerelle au logo de la commune. Cette forêt est dédiée aux jeunes et a pour but de leur faire découvrir la forêt qui borde notre ville, ainsi que leur enseigner les risques d'incendies et le respect de la Nature.





« MÉDULI SE FAIT LA BELLE »

L'exposition photographique « Méduli se fait la belle » a été inaugurée le 29 février dernier. D'abord exposée à la médiathèque, elle l'a ensuite été dans le hall de la mairie pendant une semaine. Ce projet, mené par l'animatrice de l'EPHAP de Castelnau et photographe amatrice - Mme LeRouzic - et ses résidents, avait pour objectif de se lancer dans un nouveau projet, sortir de la routine, et ainsi "se tourner vers l'avenir". C'est donc régis par cette devise que les résidents sont dos à l'objectif sur tous les clichés. Ayant visité tour à tour les villes du Médoc, en y choisissant un lieu emblématique, c'est par sa caserne des pompiers que Sainte-Hélène fût représentée. Moment fort en émotions, étant donné l'engagement bénévole au sein du corps des pompiers de l'un des résidents. L'exposition "Méduli se fait la belle" est loin d'être complète, aux dires des résidents eux-mêmes.



FÊTE DU PRINTEMPS

Le week-end du 13-14 avril, nous avons célébré le Printemps. La fête foraine, les animations réalisées par les différentes associations de la commune (country, maquillage, farces) et le vide-greniers pour les collectionneurs ou les amateurs, ont animé ce week-end ensoleillé !



REPAS DES AÎNÉS

Le 3 mars dernier, dans la salle des fêtes, environ 130 aînés se sont réunis pour partager des discussions conviviales autour d'un repas dansant, animé par la Wow school et l'orchestre Michel Cursan.





Gymnase : les douches à bonne température !

Fini les douches brûlantes ! La remise aux normes du réseau de distribution d'eau est terminée. Ces travaux ont été réalisés fin 2023, pour un montant global de 20 830 € TTC.

Inscriptions à l'Accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs la Pinède est ouvert tout l'été sauf entre le 5 et le 16 août.

Les réservations sont possibles à la journée ou à la demi-journée, entre le 31 mai à partir de 17h et le 23 juin inclus.

Elles se font via le compte famille sur le site internet de la Communauté de communes Médullienne.

Pour les vacances sportives, vous devez réserver 4 journées minimum.

RENSEIGNEMENTS

Auprès de la SPL Enfance
Jeunesse Médullienne au :

05 56 58 65 75

contact@medullienne.fr

cdcmedullienne.kiosquefamille.fr



Bienvenue au « P'tit plus » !

Les travaux se terminent pour le bar brasserie Le P'tit Plus. D'abord impulsé par l'appel à projets émis par la municipalité, puis concrétisé par le raccordement à l'eau, à l'électricité et au tout-à-l'égout, cet établissement de proximité très attendu par les habitants prévoit d'ouvrir ses portes en juin. Nul doute que Virginie Dupis, saura faire de son P'tit Plus un lieu de convivialité, qui participera au dynamisme de la vie locale et à la consolidation des liens sociaux à Sainte-Hélène.



Le jardin partagé inauguré en juin

Nouveau lieu de vie pour les Sainte-Hélénois, mais aussi espace de découverte de la nature pour les scolaires et les enfants du centre de loisirs, ce jardin partagé a été co-conçu avec les habitants. Réalisé avec le soutien logistique et financier du Parc Naturel Régional du Médoc, il est situé derrière la médiathèque, près de l'école.

Équipé d'une cabane à outils et d'un récupérateur d'eau de pluie, dès le mois de juin, on pourra y faire pousser des légumes dans les carrés-potager, se balader entre les haies arbustives, la spirale aromatique, les vergers et la prairie fleurie. Ici, les essences ont été choisies pour favoriser le retour des pollinisateurs.

QUESTION D'AVENIR

Faut-il augmenter les capacités de la station d'épuration ?

La station d'épuration actuelle correspond aux besoins de 3 000 habitants. À Sainte-Hélène, elle n'est pas surchargée, car beaucoup résident loin du bourg et ont privilégié un système d'assainissement individuel.

Cependant, pour anticiper l'évolution démographique, la municipalité a programmé une étude capacitaire de la station d'épuration. Elle a pointé la nécessité de modifier le système de traitement de l'eau plutôt que d'augmenter la taille des bassins.



Le Comité consultatif citoyen **au travail**

Présidé par Frédéric Battut, adjoint à la citoyenneté, le Comité consultatif citoyen est composé de 22 habitants : 11 volontaires tirés au sort et 11 personnalités nommées par le maire, issues des milieux institutionnels, économiques et associatifs. Son rôle est d'émettre des avis ou des propositions à valeur consultative en direction du Conseil Municipal sur tous les sujets concernant la vie de la commune.

Cette année, le Comité s'est réuni à deux reprises, en janvier et en mars, pour évoquer le développement des mobilités douces en lien avec le schéma directeur du PLU et les orientations de la zone d'activité de Gemeillan. Le Comité consultatif citoyen sera renouvelé dans les prochains mois.

RENSEIGNEMENTS

cabinetdumaire@sainte-helene.fr

Se former aux métiers de la forêt, du paysage et de l'environnement



Le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place avec ses partenaires, un chantier d'insertion professionnelle. Cette formation de proximité, ancrée sur les besoins économiques du territoire, propose une préqualification aux métiers du paysage, de la forêt et de l'environnement.

Elle est ouverte aux personnes éloignées de l'emploi, quel que soit leur âge. Les 140 heures de stage prévoient des cours à la fois théoriques et pratiques, dispensés sur le terrain. En parallèle, les personnes bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel pour lever les freins à l'emploi.

Cette formation se déroulera du 16 mai au 31 août 2024.

MERCİ AUX PARTENAIRES

- M. le Préfet de la région de Nouvelle-Aquitaine
- Région de Nouvelle-Aquitaine
- Gironde
- L'avenir par Nature « Terres de Gascogne »
- France Travail
- Mission locale avenir jeunes médoc
- Union européenne
- Investir dans vos compétences
- Jales



Budget participatif : une seconde édition

L'an dernier, les habitants ont réalisé trois projets dans le cadre du budget participatif : l'amélioration de la sonorisation de l'église et la création de deux passerelles piétonnes. La municipalité a reconduit le dispositif cette année : il est doté d'une enveloppe de 10 000 €.

Les habitants ont d'ores et déjà déposé leurs projets. Ils seront analysés par les services de la Ville pour vérifier qu'ils entrent bien dans le cadre de l'intérêt général et des compétences de la commune, et correspondent à un budget d'investissement. Une fois passée cette étape, les projets seront soumis à l'avis du Comité consultatif citoyen, puis au vote des habitants.



Plaine des sports : le terrain de football synthétique livré en juin

Au-delà de l'opportunité de l'utiliser tout au long de l'année, par tous temps et pour tout type d'activité y compris scolaire, ce terrain va permettre de réduire les coûts financiers et l'impact environnemental de son usage et de son entretien sur toute sa durée de vie.

Cet investissement s'inscrit dans une volonté de transition écologique et de responsabilité économique, en investissant aujourd'hui, pour mieux maîtriser et réduire les coûts de fonctionnement, demain.

Livré en juin, ce terrain est la première phase d'un projet de plus grande envergure. À terme, une véritable plaine des sports et de loisirs verra le jour en cœur de ville.

INFO ou INTOX ?



« L'extinction de l'éclairage public représente un risque »

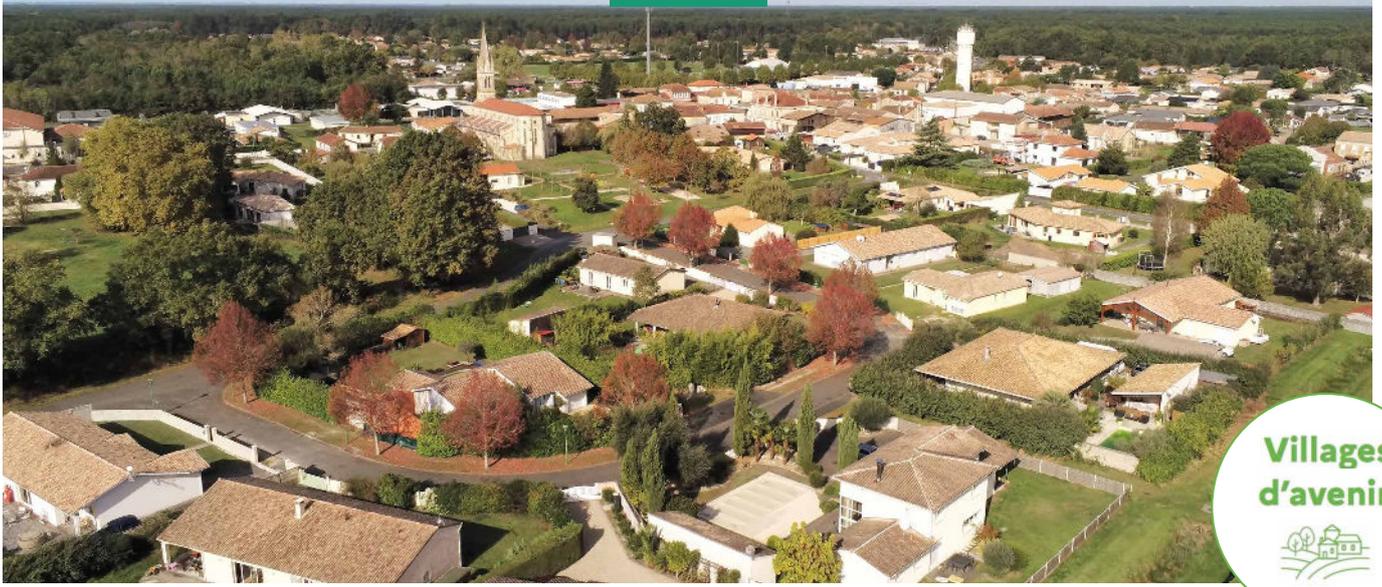
Depuis mars, l'éclairage public est éteint de 23h à 5h du matin à Sainte-Hélène. Cette décision fait suite à un engagement de campagne et vise plusieurs objectifs : protéger la faune et la flore nocturnes, économiser l'énergie et retrouver un ciel étoilé. La municipalité s'attèle parallèlement au remplacement progressif des lampes des 700 points lumineux par des leds moins énergivores, dont l'intensité sera réglable. La tranche horaire de l'extinction a été actée avec le conseil consultatif citoyen et la population, concertée sur les réseaux et via un questionnaire disponible en mairie. Contrairement à une idée reçue, éteindre la lumière une partie de la nuit n'augmente ni le risque de cambriolage ni le nombre d'accidents de la route. En réalité, l'extinction et la baisse de l'intensité lumineuse n'ont aucun impact sur la fréquence de la délinquance et l'accidentologie*. Le sentiment d'insécurité n'est pas l'insécurité... À terme, la décision de la commune pourrait inspirer des acteurs privés et les inciter à réduire les temps d'éclairage de leurs enseignes ou de leurs vitrines dans les zones artisanales.

*journal of quantitative criminology (mars 2022)

Le 30 juin, mets tes baskets !



En octobre dernier, c'est avec regret que la Marche Rose a dû être annulée en raison des mauvaises conditions météorologiques. Fort de son engagement aux côtés des associations de prévention et de lutte contre le cancer, le CCAS de Sainte-Hélène a tenu à proposer une nouvelle date aux marcheurs et marcheuses. C'est donc avec plaisir qu'il organisera sa Marche Rose le dimanche 30 juin 2024. L'association Rose Médoc sera présente à la mairie pour le départ de la marche qui reliera le centre-ville à l'étang de la Levade. L'évènement sera associé à la Fête de l'Étang et se clôturera ainsi par un pique-nique partagé et en musique. L'association Rose Médoc, qui récoltera des dons au profit de ses actions en faveur des malades, sera également présente ce jour-là pour un stand de prévention.



Villages
d'avenir



SAINTE-HÉLÈNE : VILLAGE D'AVENIR !

« Villages d'Avenir », un programme d'ingénierie et d'accompagnement en faveur de la revitalisation des communes rurales profitera, sur les quelque 2 458 communes lauréates, à 17 collectivités en Gironde comme l'a annoncé la ministre Dominique Faure. La candidature de Sainte-Hélène portée par la voix de son maire a été retenue.

« Villages d'avenir », késako ?

Il s'agit d'une part d'un label qui valorise les communes lauréates et facilite leur reconnaissance comme commune dynamique et en transformation. D'autre part, c'est un accompagnement à la revitalisation des communes et un appui de proximité en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets structurants ou dans toute initiative amenant une dynamique communale nouvelle.

Concrètement, quel accompagnement pour Sainte-Hélène ?

Villages d'Avenir met en place un suivi pour faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs. Une cheffe de projet, installée à Libourne, accompagne durant 12 à 18 mois les communes rurales lauréates dans la conduite de leurs projets de développement et dans la mobilisation de différents dispositifs et ressources financières ou d'ingénierie

Le travail amorcé porte principalement sur la revitalisation du cœur de ville et la restructuration de la plaine des sports et des loisirs.

Déjà des résultats ?

Mise en œuvre depuis seulement quelques semaines, cette labellisation « Villages d'Avenir » a déjà facilité l'obtention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Soit 170 000 € obtenus (97 % du maximum) fléchés sur la plaine des sports et en particulier la réalisation d'un terrain de football synthétique à destination des clubs de sports et des scolaires.



CONFORTER LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE POUR TOUS LES HABITANTS

Dans quelques semaines, la commune sera équipée de 34 nouvelles caméras de vidéoprotection. Le système de surveillance existait auparavant ; il sera désormais renforcé et optimisé. C'était un engagement de l'équipe municipale pour mieux protéger les biens et les personnes et pour appuyer les moyens de la police municipale. Cet outil vient compléter les mesures déployées par la Ville pour renforcer la tranquillité de tous les habitants au quotidien. Focus sur un dispositif large, adapté aux besoins et aux moyens de la commune.



Une police de proximité avant tout

C'est une des attributions du maire : dans sa commune, il veille, à travers ses pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics*. Dans le respect de certains principes – comme l'égalité des citoyens et la protection des libertés individuelles ou publiques – il délègue l'exécution de ses missions à des agents municipaux.

À Sainte-Hélène, un policier municipal – Benoit Pédras – se voit aujourd'hui confier une pluralité de tâches, destinées à garantir la tranquillité publique.

« Nous avons une police orientée sur la prévention et la proximité », explique Lionel Montillaud qui énumère les missions du policier municipal : « La tranquillité publique - avec de la médiation dans les conflits de voisinage par exemple, la gestion des animaux errants, la sécurisation des abords de l'école ou encore la médiation et l'accompagnement des personnes fragiles, en lien avec les services sociaux. Également, aux côtés des services technique et urbanisme, il est chargé de contrôler et de rédiger les arrêtés municipaux liés à la circulation routière, au stationnement, aux rassemblements publics et aux travaux dont il vérifie aussi la conformité.

Nous avons une police orientée sur la prévention et la proximité



Son travail consiste aussi à informer la municipalité de tous les sujets de tranquillité et de proximité. Il y a donc un important volet administratif ». Des missions quotidiennes, auxquelles s'ajoutent des spécificités liées à la commune : la gestion du cimetière et la surveillance du massif forestier, en été, avec l'ensemble des services concernés.

« Notre commune s'étend sur 128 km², dont 90 % d'espaces forestiers. Notre police municipale ne peut donc pas être partout tout le temps », reconnaît le maire. Face à ce constat, la municipalité s'est engagée, depuis 4 ans, à renforcer les mesures destinées à sécuriser la population.

Contrôler et rédiger les arrêtés municipaux

« La première d'entre elles a été de recentrer les missions de notre agent, de le former et de l'équiper d'un gilet pare-balles, d'une caméra-piéton et d'un tonfa** pour un effet dissuasif, mais aussi pour sa propre protection. Enfin nous avons également signé une convention avec la gendarmerie afin de renforcer nos relations », rappelle le premier édile.

* en vertu de l'article L.2212-1 du Code général des collectivités territoriales

**matraque avec une poignée latérale

Le renforcement de la vidéoprotection

2024 marque une nouvelle étape dans cette démarche. « Nous reprenons le système de vidéoprotection dans son ensemble », annonce le maire qui a travaillé main dans la main avec la gendarmerie nationale sur ce dossier. Au total, 34 caméras reliées à un système informatique de dernière génération sont déployées sur des points stratégiques de la commune, comme l'explique Lionel Montillaud : « Toutes les entrées de ville, les lieux de passage comme le rond-point de Gémeillan, mais aussi les lieux de vie collective, comme l'Esplanade du temps libre ou devant l'école, ainsi que les sites de rassemblements informels – le jardin à l'arrière de la médiathèque, le carrefour du parcours de santé seront désormais équipés. » Ces caméras, fixes ou pivotantes, fonctionnent 24 h/24 et peuvent lire les plaques d'immatriculation, y compris en pleine nuit et sans éclairage public.

L'objectif ? Le Major Soupert, dirigeant de la gendarmerie de Castelnau-de-Médoc, est formel : « L'enjeu est de nous permettre d'être plus réactifs et donc plus efficaces, dans le cadre des enquêtes judiciaires en particulier. Après un cambriolage, cet outil nous permet un gain de temps énorme au bénéfice des victimes ». Il ajoute : « La vidéoprotection n'arrêtera pas la délinquance, mais c'est une véritable aide. On peut aussi parler d'effet dissuasif de ce type de dispositif ». Un effet qui devrait jouer également sur les incivilités. Mais le maire, comme le major, insistent : « La vidéoprotection peut rassurer. En aucun cas elle ne sert à surveiller ou espionner la population ! ». La consultation des images est d'ailleurs très encadrée (voir ci-contre). Elle sera réalisée à partir du centre de supervision urbain (CSU), installé dans les nouveaux locaux de la police municipale (voir encadré page 14).



La vidéoprotection à Sainte-Hélène en bref



34 caméras, filmant en continu et reliées à un centre de supervision urbain (CSU)



Un budget de 170 000 € HT, dont 20 % de subventions de l'État reçues à ce jour



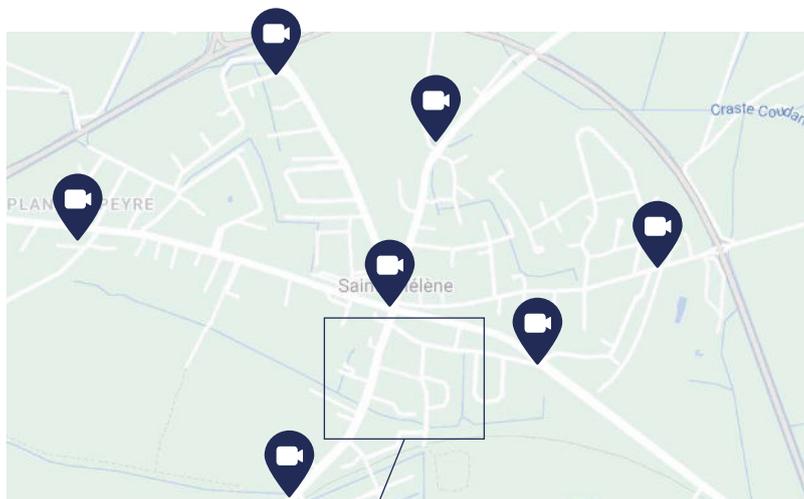
Un schéma de surveillance co-construit avec la gendarmerie nationale pour des sites à enjeux (entrées de ville, équipements publics, lieux de regroupement spontané...)



Un usage règlementé des images, conservées pendant 15 jours



Un dispositif qui pourra être adapté, selon les besoins.



- 1 École et City stade
- 2 Esplanade du temps libre
- 3 Jardin de la médiathèque
- 4 Jardin des Saluts
- 5 Parcours de santé

Vers une police pluricommunale ?

Recentrage des missions de la police municipale, consolidation du système de vidéoprotection, partenariat de proximité avec la gendarmerie sont autant d'outils au service de la sécurité à Sainte-Hélène. En complément, la municipalité a lancé une réflexion avec les villes de Salaunes et Saumos pour initier la mutualisation des effectifs et des moyens en la matière. « La création d'une police pluricommunale permettrait de renforcer les effectifs et de répondre à des besoins ponctuels tout en optimisant les budgets des nos communes ». Le projet est en cours d'étude et pourrait voir le jour dès 2025.



PRÉVENTION-SÉCURITÉ, LES NUMÉROS UTILES

Police municipale : 06 09 71 38 71

Gendarmerie de Castelnau-de-Medoc : 05 57 88 60 40

En cas d'urgence, contactez police secours en composant le 17

Nouveaux locaux pour la police municipale

D'ici le début de l'été, la police municipale prendra possession de son nouvel espace, dans la salle municipale du 11 Novembre, réaménagée pour l'occasion.

Plus spacieux, il offrira de meilleures conditions d'accueil et de confidentialité aux administrés. Le CSU (Centre de Surveillance Urbain) emménagera dans ces locaux qui pourront aussi accueillir, le cas échéant, un 2^{ème} agent municipal.



Vidéoprotection, ce qu'il faut savoir

- Le dispositif est encadré par la loi et soumis à l'autorisation du préfet.
- Les caméras sont installées sur l'espace public et ne peuvent pas visualiser l'intérieur d'une habitation ou son entrée.
- En dehors de toute réquisition pour une enquête, les images tournées ne sont conservées que pour une durée de 15 jours, au-delà de laquelle elles sont détruites.
- Le visionnage des images ne peut être opéré que par les personnes habilitées et formées aux règles de mise en oeuvre du dispositif (les agents du CSU par exemple). Un registre consigne les enregistrements réalisés, la date de destruction des images, l'identité des personnes les ayant consultés, etc.
- Les personnes filmées ont un droit d'accès aux images sur lesquelles elles apparaissent.

EN SAVOIR PLUS

www.interieur.gouv.fr/Videoprotection



JUDO : EÏLYS BERRIOT, NOTRE CHAMPIONNE DE FRANCE

1,60 m, moins de 52 kg et une détermination à toute épreuve. À 16 ans, Eïlys Berriot est montée sur la plus haute marche du podium lors des championnats de France de judo, à Paris le 30 mars dernier. Des tatamis de Sainte-Hélène au Pôle France du CREPS*, parcours d'une battante.

Dans la famille, tout le monde est branché judo. « *Mon père nous a montré le chemin et on l'a suivi dans ses entraînements, avec ma grande sœur. Mais c'est moi qui suis allée le plus loin dans la compétition. Même si mes parents n'ont pas un gros niveau, ils sont à fond derrière nous* » reconnaît la ceinture noire 1^{ère} dan.

Aujourd'hui encore, c'est son père qui la coache aux côtés de son principal entraîneur. Ensemble, ils travaillent 4h par jour, 5 jours par semaine sur les points forts de la jeune judoka (sa technique et sa rapidité d'enchaînement) et sur sa marge de progression : « *Je suis encore faible tactiquement. Il faut que j'apprenne à utiliser les pénalités, à pousser l'autre à la faute pour être avantagée. Cette stratégie est très payante dans le judo actuel* ».

J'en rêve depuis que je suis gamine

« On est beaucoup à vouloir être pompiers ou soldats »

Depuis ses premiers ippons sur les tatamis de Sainte-Hélène alors âgée d'à peine 4 ans, Eïlys a remporté la plupart de ses affrontements. Dans les gradins, on applaudit sa vivacité, on loue sa force. Il y a trois ans, elle est reçue au pôle espoir en cadette 1. Cette année, elle a poussé la porte du pôle France au CREPS de Talence. Comme beaucoup d'athlètes de haut niveau de son âge, la lycéenne jongle avec les cours du soir et les entraînements. Full time job. D'ailleurs, Eïlys a déjà une idée précise de son futur métier : « *Fac de droit puis l'armée de terre. J'en rêve depuis que je suis gamine. Cette envie de s'engager est fréquente chez les judokas. On est beaucoup à vouloir être pompiers ou soldats* » sourit l'élève de 1^{ère} option histoire-géographie-politique.

*Centre de ressources, d'expertise et de performance sportives
**Entretien du 19 avril 2024

Bientôt le championnat d'Europe

Son titre de Championne de France le 30 mars dernier à l'institut du judo de Paris n'est déjà plus qu'un (bon) souvenir. « *Maintenant je me concentre sur le titre de championne d'Europe fin juin en Bulgarie. À l'heure qu'il est**, je ne suis pas encore sélectionnée, mais je me prépare pour l'European Cup en Azerbaïdjan début mai. Je combattrai en individuelle. Pour ma nation* ».

Si vous voulez applaudir votre championne, Eïlys Berriot sera au Cash Judo lors du gala de fin d'année, avec sa sœur, pour quelques présentations techniques avant la traditionnelle remise des ceintures.

EN PLUS

Dans son casque avant une compétition ?
Eminem

En dehors du judo, ses hobbies ?
Lire des romances, faire de la gym

Son animation préférée à Sainte-Hélène ?
La fête de la Sainte Croix, j'y retrouve tous mes amis.



D'UNE CDC DE SERVICES VERS UNE CDC DE PROJETS

Depuis un an, Lionel Montillaud, vice-président en charge des finances à la Communauté de Communes Médullienne, a impulsé, avec l'aval du président, un travail de fond : la rédaction d'un pacte financier et fiscal de solidarité. L'objectif est de structurer les finances sur le long terme pour supporter la création de nouveaux investissements et assumer la mue d'une intercommunalité de services vers une intercommunalité de projets. Une conviction partagée par l'ensemble des élus.

Quelle est la philosophie du dernier budget de la CDC ?

La CDC dégage une épargne brute de 10 % minimum par an, soit environ 700 000 €. Notre objectif est de renforcer notre capacité à dégager annuellement un excédent de fonctionnement confortable.

D'abord parce qu'il faut maintenir la qualité de services publics qui coûtent chaque année davantage - je pense à la gestion intercommunale des ordures ménagères avec les nouvelles lois imposées sur le tri des biodéchets et la pose de nouveaux conteneurs, à l'intensification de la lutte contre l'habitat insalubre, au bus France Service qui se déplace au plus près des habitants, et au si précieux service enfance et petite-enfance.

Ensuite parce que nous sommes à l'aube des grands équipements collectifs et qu'il est nécessaire de dégager une très bonne capacité d'investissement.

Quels sont ces équipements à venir ?

Les zones d'activité du Pas du Soc à Avensan, et à Brach. La première sera créée dans la continuité de la zone du Pas du Soc 1. La seconde, à Brach, plutôt réservée aux artisans, sera moins vaste mais tout aussi dynamique. Nous travaillons avec les services de l'État pour que ces équipements d'importance sortent de terre tout en tenant compte de la nécessaire préservation des enjeux environnementaux. À terme, ces zones amèneront de l'emploi et du dynamisme sur notre territoire mais aussi de la fiscalité pour la CDC... donc des services pour les habitants. L'autre projet fort, c'est la piscine, un équipement d'ordre supracommunal, porté conjointement par les 3 intercommunalités que sont Bordeaux Métropole, les Communautés de Communes Médoc Atlantique et la Médullienne. Elle se situera à Sainte-Hélène. Nous sommes en train de monter la structure juridique et financière toujours avec l'ambition de poser la première pierre avant 2026.

Et ça sans recourir à l'impôt ?

Notre stratégie à long terme repose davantage sur la maîtrise des coûts de fonctionnement et sur les recettes que génèrent la démographie en hausse et l'arrivée de nouveaux acteurs économiques. Ceci dit, le sujet de la fiscalité n'est pas tabou : le taux de la taxe foncière perçue par la CDC est très faible - de l'ordre d'1% - là où la plupart des intercommunalités sont à 3,2 %. Nous ne nous interdisons pas d'activer ce levier, mais seulement s'il est nécessaire pour financer des projets d'intérêt général, indispensable à notre bassin de vie et qui auront été parfaitement cadrés.

LE BUDGET DE LA CDC

8,7 M d'€
de fonctionnement

2.4 M d'€
pour l'enfance

1,5 M d'€
d'investissement

4,8 M d'€
ordures ménagères (financé
principalement par la TEOM)



L'autre projet fort, c'est la piscine, un équipement d'ordre supracommunal



COUP DE JEUNE SUR LA COM !

Les supports de communication de la Ville poursuivent leur modernisation, avec l'arrivée prochaine de l'appli mobile « Sainte-Hélène ». Après la refonte du logo et celle du magazine, c'est également l'affichage public qui va faire écran neuf d'ici l'été.

Les trois panneaux lumineux installés en ville ont fait leur temps : « Difficile à gérer, sans possibilité d'insérer des images ou des contenus dynamiques, ce matériel d'une ancienne génération sera bientôt retiré », annonce le maire, Lionel Montillaud, « de même que les sucettes vieillissantes, gourmandes en affichage papier, et peu conformes aux critères paysagers fixés par la charte du Parc naturel régional du Médoc. »

Ce matériel d'une ancienne génération sera bientôt retiré

Panneaux et sucettes seront remplacés d'ici l'été par deux nouveaux affichages lumineux plus visibles, plus faciles à gérer et moins énergivores.

Sainte-Hélène au bout du doigt

Téléchargeable gratuitement, l'appli mobile sera en ligne dès cet été. « La majeure partie de nos visiteurs numériques se connecte depuis son téléphone », explique Lionel Montillaud. « Nous avons conçu une appli en phase avec les pratiques actuelles. » Au-delà de pouvoir consulter les agendas associatif et municipal, les informations pratiques, ou encore les annuaires, l'application permettra aussi d'effectuer des signalements: « Un trou dans la chaussée, un arbre dangereux, une fuite d'eau,... Les usagers pourront prendre une photo et la transmettre directement aux services techniques, permettant ainsi une meilleure prise en compte et un meilleur suivi des données ». Sainte-Hélène dans la poche, c'est pour bientôt !

Une borne interactive extérieure pour l'affichage public

Un totem sera installé devant la mairie et donnera accès à toute l'information municipale, y compris les actes obligatoires jusqu'ici affichés sur les murs.

OBJECTIFS

- Réduire la consommation de papier
- Améliorer la qualité du paysage

Combien ça coûte ?



46 000 € TTC pour les panneaux et la borne interactive



1 000 €/an pour l'appli, gratuit la 1^{ère} année



UN BUDGET 2024 AMBITIEUX MAIS RAISONNÉ

Le vote du budget 2024, le 12 avril dernier, fait suite à l'approbation des résultats de l'année 2023 et témoigne de la bonne santé financière de notre commune. Les objectifs de maîtrise des dépenses, de développement des services à la population et de poursuite du plan d'investissement sont tenus, sans augmentation des taux des taxes communales.

Entretien avec Lionel Montillaud, maire de Sainte-Hélène

• Quels sont les grands projets pour Sainte-Hélène en 2024 ?

Plusieurs projets d'envergure pour la commune sont en phase de réalisation. L'espace de santé, ses aménagements de voirie et de stationnement, la poursuite de la rénovation de la plaine des sports et des loisirs Claude Dupis ou encore la réhabilitation de la maison Lataste sont au cœur de ce budget 2024.

L'éducation, la jeunesse et les actions intergénérationnelles font partie des priorités de la Ville.

Ainsi le plan triennal de rénovation énergétique de l'école sera achevé en 2024. Nous créons également un véritable service jeunesse avec un recrutement dédié.

La politique culturelle et d'animation de la ville sera renforcée par une saison culturelle étoffée et la création de nouveaux événements. Nos objectifs restent inchangés : proposer un haut niveau de service public et porter les investissements nécessaires à bâtir le Sainte-Hélène de demain.

• Quelle est la situation financière de la ville ?

Après une année 2023 marquée par une explosion du coût de l'énergie et une forte inflation, le contexte dans lequel s'inscrit le budget 2024 est un peu plus favorable dans la mesure où les coûts des fluides refluent ; ils restent néanmoins nettement supérieurs à 2022.

Les investissements de rénovation des bâtiments (hôtel de ville, école, salle des fêtes, gymnase...) et d'optimisation de l'éclairage public (LEDs, extinction) menés depuis le début du mandat permettent d'absorber ces hausses et de préserver l'épargne. La situation financière de Sainte-Hélène est saine et sa capacité à investir importante, compte tenu de son faible endettement et de l'excédent annuel généré.

• Comment s'annonce 2024 pour les contribuables Sainte-Hélenois ?

La Ville maintiendra inchangé son taux d'imposition de la taxe foncière, comme elle le fait depuis 2020. Les contribuables devront tout de même faire face à une hausse de leur taxe foncière liée à la revalorisation des bases d'imposition indexées sur l'inflation décidée par l'État.

*La Ville
maintiendra
inchangé son taux
d'imposition de
la taxe foncière*





PLUS D'INFOS

Scannez ce QR code avec votre téléphone

• **Quelles sont les incidences des incendies de 2022 sur le budget communal ?**

En 2022, ce sont presque 500 hectares de forêt communale qui ont brûlé.

Majoritairement du gros bois, destiné à être vendu dans les prochaines années. La réactivité des services de la Ville, de Mathieu Desclaux, adjoint à la gestion forestière et de l'ONF (Office National des Forêts) a permis de gérer très rapidement cette situation et de mettre en place les méthodes permettant de vendre les bois brûlés avant qu'ils ne tombent malades et ne se dévalorisent totalement.

Malgré une décote importante principalement due à l'écorce brûlée, ces ventes ont rapporté 380 000 € à la ville en 2023. Ces recettes ont été maintenues sur le budget relatif à la gestion forestière pour ne pas venir fausser les résultats annuels.

La commune étant assurée et soutenue par les services de l'État suite à ce sinistre, l'intégralité de la replantation sera prise en charge.

La refonte du Plan de gestion, document guide destiné à lisser les revenus forestiers sur plusieurs années, est en cours de finalisation en intégrant les modifications nécessaires suite à ces ventes anticipées.

Les orientations budgétaires

• **Les lignes directrices**



Le services public & la proximité



Les aménagements structurants & le développement durable

• **Les objectifs financiers**



Un taux d'épargne brute **supérieure à 10 %**



Une capacité de désendettement **inférieur à 10 ans**



• **Les ratios clés pour 2024**



0 % d'augmentation des taux de fiscalité communale



561 192 € d'épargne brute (16 %)



11 mois de capacité de désendettement au 31.12.2023



Un résultat consolidé de **2 164 320 €**

• **Parmi les investissements au programme 2024**



Plaine des sports et des loisirs : **1 826 750 €**



Acquisition d'un tracteur forestier : **190 000 €**



Réhabilitation de la Maison Lataste (phase 1) : **337 000 €**



Tranquillité publique et vidéoprotection : **208 000 €**



Programme de voirie : **400 000 €**



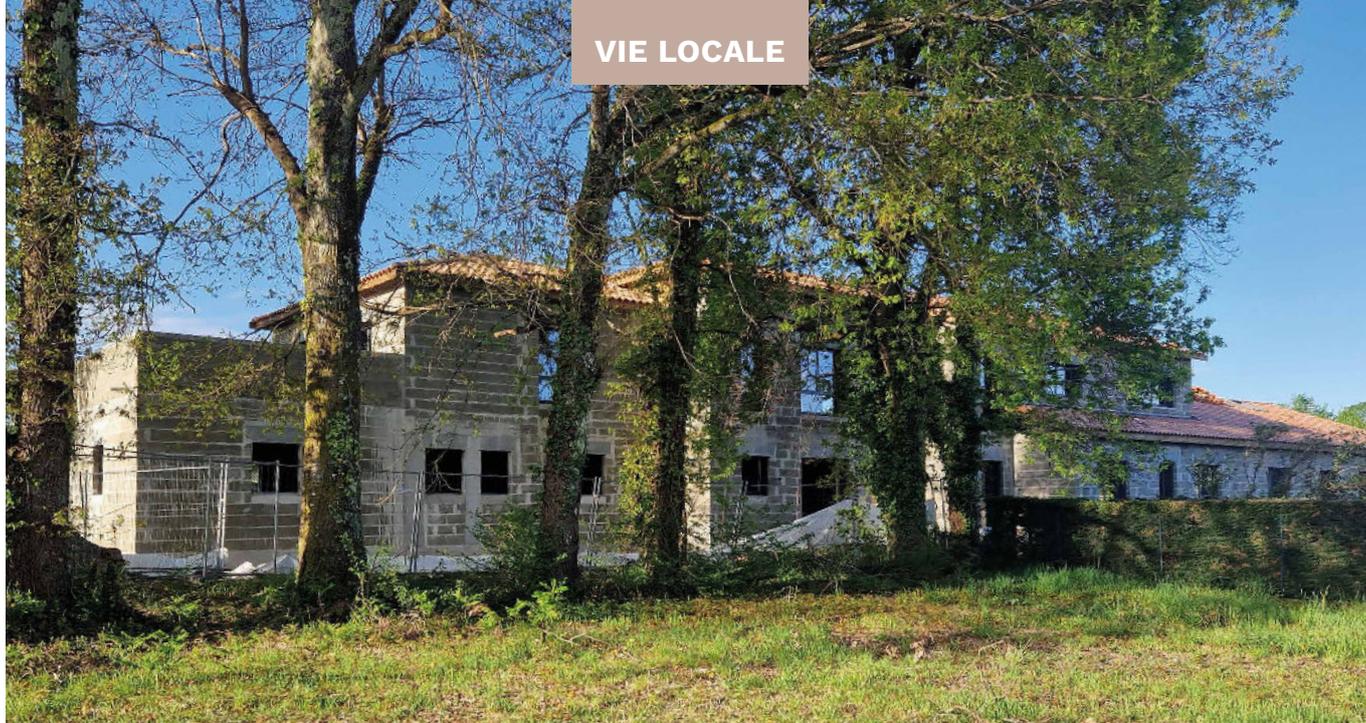
Enfouissement des réseaux route de Bordeaux : **54 600 €**



Poursuite de la modernisation de l'école : **62 000 €**



Remise en état de postes de relevage : **130 000 €**



6 TERRAINS À BÂTIR EN CENTRE-VILLE



Sur les 8 000 m² du site Maintrosse jadis occupé par l'ancienne distillerie de bois, deux projets sont lancés : la construction d'un espace de santé et la création d'un lotissement communal de 6 futures maisons. Où en est-on ?

Les réponses de Sophie Petit-Lardiley, élue déléguée aux finances, chargée du suivi de ce dossier.

Quand les terrains à bâtir seront-ils mis en vente ?

Après la dépollution, nous allons démarrer la viabilisation et la construction des voiries dont un réseau doux, piétons-cyclistes. La commercialisation des terrains commencera au début de l'été pour des ventes qui seront signées d'ici la fin de l'année.

Quels sont les critères d'attribution pour les lots à bâtir ?

Bien sûr nous serons attentifs à la capacité financière des acheteurs. Mais nous avons également souhaité aller plus loin en mettant en place une grille d'évaluation multicritères tenant compte du lien des futurs acquéreurs avec la commune.

La construction sera-t-elle libre ?

Oui, dans la mesure où elle est conforme au règlement du lotissement qui prévoit, par exemple, des maisons de plain-pied, des clôtures végétalisées et des espaces verts sur au moins 30 % de la surface de la parcelle.

Où en est l'espace de santé ?

En travaux depuis quelques mois, et malgré les fortes intempéries, le chantier n'a subi que peu de retard. Le futur bâtiment est désormais hors d'eau, hors d'air et ouvrira ses portes début 2025.



EN BREF

6 lots
à vendre

544 à 640 m²
de surface

CONTACT

mairie@sainte-helene.fr



LA MAISON DE LA CHASSE BIENTÔT INAUGURÉE !

Créée en 2014 et agrandie ces derniers mois, la Maison de la chasse sera officiellement inaugurée dans quelques semaines. Ce bâtiment municipal est mis à disposition de l'Association communale de chasse locale (ACCA) dans le cadre de sa mission de régulation du gibier. Petite visite.



Maison de la Chasse après rénovation

La dernière couche de lasure est passée et, après quelques mois de travaux, les chasseurs ont pris possession de leur nouvelle maison : « Les locaux étaient devenus trop petits », explique Gilles Clénet, le président de l'ACCA. « La Mairie a réalisé 2 extensions une à l'arrière du bâtiment et une à l'avant, chacune équipée d'une terrasse couverte. Nous avons un lieu encore plus convivial pour nous réunir mais aussi, maintenant, un bureau, une salle de réunion, un espace pour les archives, un labo et des chambres froides. Nous sommes super bien installés ! » Avec près de 200 adhérents, l'association s'inscrit dans le plan de chasse départemental et chaque année, les chasseurs sont chargés du prélèvement de 50 chevreuils, 6 cerfs et 80 sangliers pour assurer l'équilibre et limiter la surpopulation du gibier et ainsi réduire les risques de collision sur nos routes.



« Un site ressource pour nos chasseurs »

« Dans le cadre de l'entretien du patrimoine bâti de la commune, ce bâtiment est aujourd'hui aux normes sanitaires et répond aux besoins exprimés par l'association de chasse. Dans la forêt, il est un site ressource avec des chasseurs qui connaissent bien la forêt communale et qui sont toujours prêts à apporter leur expérience, notamment en cas d'incident majeur comme les incendies. Merci aussi à eux pour l'organisation annuelle de la journée "nature propre" qui sensibilise à la protection de la nature et au respect de notre environnement privilégié »

Mathieu Desclaux,
adjoint à la forêt,
au patrimoine naturel,
à la chasse et à la pêche

LE BUDGET

75 000 €
financés sur
deux exercices





LES ÉLECTIONS EXPLIQUÉES AUX JEUNES DE SAINTE-HÉLÈNE

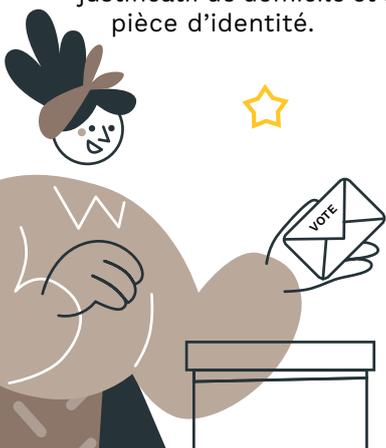
Le 11 novembre dernier, le maire et les élus recevaient les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune. Après la remise officielle des cartes électorales, ce moment a aussi été l'occasion d'échanges et de beaucoup de questions. Petite séance de rattrapage !

Pour voter

- Il faut avoir 18 ans
- Il faut être inscrit sur les listes électorales (**avant le 3 mai pour voter aux élections européennes de juin**)
- Il faut être français mais les citoyens européens résidants en France peuvent aussi voter
- Il faut se présenter au bureau de vote avec sa carte d'électeur et sa carte d'identité

Comment s'inscrit-on sur les listes électorales ?

- **Si vous avez été recensé à 16 ans et que vous n'avez pas déménagé**, vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune (vérifier votre inscription et votre bureau de vote sur service-public.fr).
- **Sinon, vous pouvez vous inscrire en ligne (service-public.fr) ou directement en mairie** avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



Comment obtenir ma carte électorale ?

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le premier tour de l'élection. Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer le jour du vote en présentant une pièce d'identité.

Et si je ne suis pas là le jour du vote ?

Je fais une procuration pour autoriser quelqu'un de mon choix à voter pour moi. Attention, cette personne doit voter dans la même ville !

Zoom sur les élections européennes

Le Parlement européen compte 751 députés européens élus pour 5 ans au suffrage universel. La France dispose de 79 sièges. Les députés votent les directives et le budget de l'Europe.

À NOTER Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.



Le Volant de l'Esquirot

Interclub Élite Jeune : Compétition par équipe, qui vient mettre en avant la cohésion, la stratégie et l'étendue des talents des jeunes participants. 14 équipes participaient à cet interclub Élite Jeune et nous en sortons vainqueur. C'est une récompense importante qui vient souligner une nouvelle fois la place décisionnelle d'un groupe au sein d'un sport individuel. C'est une victoire qui correspond à ce que nous sommes, en tout cas à ce que le club cherche à transmettre, ce sont nos valeurs. Les Championnats : Nous sommes le club le plus représenté sur les championnats de Gironde et Championnat Régional. Cela doit être une fierté car ce sont des qualifications qui amènent à la présence. Au Championnat de Gironde, nous sommes le club le plus titré avec 11 titres cette année. Au championnat Régional, la marche est un peu plus haute, nous remportons néanmoins 3 titres. Performances individuelles : Elles sont nombreuses. Le club est très bien représenté sur les tournois départementaux jeunes TDJ. Beaucoup de vainqueurs et de demi-finalistes. On citera les titres régionaux de d'Inès et Zoé, titres qui les conduiront à participer aux qualifications pour le championnat de France. Inès est sélectionnée pour les championnats de France encore une fois sur 2 tableaux. Et elle est convoquée en équipe de France U15 à l'occasion du Czech Open fin mai. Nous sommes fiers d'elle et de son évolution. Bravo à elle et de mettre le club au sommet du Badminton Français.



Les lutins de Sainte-Hélène

Qui sont ces Lutins de Sainte Hélène ?

Ceux sont actuellement 5 bénévoles qui vous proposent des animations ponctuelles telles que la fameuse tournée du Père Noël devant chaque maison Sainte Hélenoise, mais aussi très récemment Pâques avec les pochons cachés chez les commerçants du village et une animation sur le marché avec la présence du Lapin de Pâques qui a fait le bonheur des petits et des plus grands. C'est aussi le carnaval, en collaboration avec l'APESH. Nous souhaitons pouvoir développer nos événements afin de créer de la joie, du partage et de la convivialité dans notre beau village.

Éveil et Plénitude

L'association Éveil et plénitude propose le dimanche 23 juin 2024.

Fêtons ensemble le solstice d'été ! Sur la place du foirail, en extérieur, venez rencontrer plus de 40 exposants, sur le thème du bien-être, la Lithothérapie,

Boutique ésotérique, cartomancie, Astrologie, etc. Restauration exotique et boissons sur place, tombola, animations ! Ne manquez pas cette journée exceptionnelle !!



Urban'Boxe



URBAN'BOXE Since 2002

Résultats des compétitions nationales 2024 2023 2022

- **Alexandre Nau Junior -71 kg**

Saison 2022 : médaille d'or : Light contact, kick light, K1 light. Sélectionné équipe de France

Saison 2023 : Médaille d'or : Light contact. (Paris 2 mars 2024)

Saison 2024 : Médaille de bronze Full Contact, K1 (Marseille 19 avril 2024)

- **Alycia Nau Junior -52**

Saison 2022 : médaille d'or: Light Contact.

Saison 2023 : médaille d'or : Light Contact

Saison 2024 : Médaille d'argent à Marseille.

Performance exceptionnelle. Elle perd en finale contre la représentante dans sa catégorie de l'équipe de France.

Suite à cette performance elle est détectée par les sélectionneurs équipe de France et convoquée pour un premier stage à Dijon (Marseille 19 avril 2024).

- **Yanis Chakir junior -57**

Saison 2022 : médaille de bronze light contact

Saison 2023 : médaille de bronze K1 médaille d'argent light Contact

Saison 2024 : médaille d'or light contact et kick light

Yanis Chakir est devenu champion de France de Kick Boxing le 17 février 2024 à Saint-Etienne. Il enchaîne le 02 mars 2024 les championnats de France à Paris et devient Champion de France. Prochaine compétition nationale, les championnats de K1 à Dijon le 17 avril 2024. Objectif prendre le titre pour réaliser un triplé. Entraîné par David Urban (entraîneur diplômé d'État, préparateur physique, responsable technique et co-fondateur de la section Cash Urban'boxe), Yanis pratique trois disciplines de boxe pied-poing (full contact, kick boxing, K1). Arrivé au club en 2017, il devient compétiteur en 2019. Il enchaîne les compétitions dans le respect, l'engagement et la passion de ce sport. Très assidu et après des années de travail, les résultats de tous ses efforts se concrétisent en 2022. Mais c'est cette année qu'il atteint le plus haut niveau national. Suite à ce double titre, il est aussi sélectionné équipe de France et retenu dans le collectif équipe Nationale. résidant en famille à Arzac et élève de 1er générale au lycée de Blanquefort, il connaît l'effort indispensable pour atteindre l'objectif, ses parents lui ont inculqué ces valeurs tout petit. Ils sont ses premiers supporters et lui offre un environnement sportif propice à son expression. Ces titres, leur sont dédiés.



Union Nationale des Combattants de Sainte-Hélène

Déjà désigné pour les recevoir depuis un certain temps, l'assemblée générale de notre section UNC Sainte-Hélène a été l'occasion de décorer Guy Lembeye, notre doyen de 94 ans, des médailles suivantes :

- **Titre reconnaissance de la Nation** par le colonel M.A. Foure titulaire de la Légion d'Honneur
- **Médaille commémorative des opérations du maintien de l'ordre en AFN** avec agrafe Algérie & Maroc. Médaille remise par J.P. Prévot.

Voici en quelques lignes « L'Histoire militaire » de Guy Lembeye :

Né à Bordeaux le 19 décembre 1933, il fit son service militaire du 09 septembre 1954 au 20 septembre 1957 (classe 54/2B Inscription 6170) tout d'abord à Souge, passa la frontière Allemande le 11 septembre 1954 pour Radstadt, puis l'Algérie à Dombasle (aujourd'hui El Hachem) et fut libéré de ses obligations le 29 février 1956, mais maintenu sous les drapeaux en application du décret 55-1497 du 21 novembre 1955. Il fut enfin libéré le 20 septembre 1957, après avoir embarqué le 19 septembre 1957 à Oran pour rejoindre Marseille le lendemain. Titularisé du Certificat de Bonne Conduite le 30 novembre 1956, puis de La Croix du Combattant en 07 mai 1978, il reçut également des mains du Président de l'époque, M. Balmont (membre actif N°6), un diplôme d'honneur le 08 mai 1984 pour son implication au sein de l'UNC Sainte-Hélène.

D'abord 2^{ème} classe, 1^{ère} classe, puis caporal, il finit caporal-chef.

À NOTER

2 Commémorations du 6 juin (80^{ème} anniversaire du débarquement), et le 18 Juin 80^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle.

Peinture sur soie et tous supports



L'association est ouverte aux personnes de 7 à 77 ans, voire plus. Nous proposons différentes activités : initiation tricot, couture et scrapbooking.

Qu'est-ce que le scrapbooking ?

Initialement cela consistait à sublimer une photo notamment par découpage et collage. Découper c'est le geste clé du scrapbooking dont l'objectif est de mettre en valeur un sujet en éliminant les détails superflus.

L'activité s'est étendue à la confection et la décoration de cartes festives, calendriers de l'avent, lanternes, petites et grandes boîtes, cadeaux de table etc, et tout cela en papier carton. Ceci nécessite beaucoup de matériel mis à disposition par l'association.

C'est la raison pour laquelle nous organisons des portes ouvertes afin de vendre nos créations, non seulement en scrap booking mais en tricot et couture. Cela nous permet donc de racheter du matériel. Nous en profitons pour remercier les personnes qui nous ont aidé en ce sens.

Nous nous tenons au Foyer des Sociétés :

- Tous les lundis de 10h à 17h
- Tous les samedis de 10h à 12h (ateliers parents/enfants). Sauf pendant les vacances scolaires.

La première séance est gratuite.

Pour finir nous vous rappelons notre journée portes ouvertes qui aura lieu au Foyer des Sociétés le samedi 18 mai 2024, de 10h à 17h. À cette occasion nous mettrons en place des ateliers parents/enfants. Venez nous rencontrer !



Cash Roller

Le CASH Roller vous propose de découvrir un sport aux multiples facettes, il est accessible à tout âge, ludique et sportif, il se pratique en équipe ou individuellement, en loisir ou en compétition. Vous évoluerez à votre rythme grâce aux différents supports proposés. En fin d'année, vous pourrez participer à une randonnée en groupe et passer votre diplôme : « votre roue » ! Des stages de skateboard et de trottinette sont également proposés pendant les vacances scolaires afin de diversifier vos pratiques de glisse. Des équipements pourront vous être prêtés, pour les cours d'essais gratuits et sans engagement



L'Esqui-jeux : l'association intergénérationnelle autour des jeux



Il y a plus de 5 ans, l'association « L'Esqui-jeux » voyait le jour à Sainte-Hélène à l'initiative de Madame Marie-Jacqueline PIN, alors adjointe à la culture, afin de compléter les activités de la médiathèque autour des jeux de société et de cartes. L'effectif de l'association est en nette progression et compte désormais près de 60 adhérents.

L'association se réunit tous les mercredis après-midi de 14 heures à 17 heures 30 au District (34 route des Landes).

Le premier mercredi de chaque mois nous organisons un loto qui rencontre un vif succès, en majorité, auprès de nos aînés. Beaucoup d'anciens membres du club des Bruyères Fleuries nous ont rejoints. De nombreux lots sont à gagner et le goûter est offert aux participants. Ces lotos sont ouverts à tous, adhérents ou non.

Autre activité, un mercredi par mois, nous recevons les enfants qui vont au Centre de Loisirs. Au programme : jeux de société et mini-loto. Depuis la dernière rentrée, un vendredi soir tous les deux mois, nous organisons un concours de belote avec de nombreux lots à gagner. Avis aux amateurs, adhérents ou non.

Pour contacter l'association, vous pouvez adresser un mail à : lesquijeux33@gmail.com ou un SMS au 06 42 07 43 35.

Rock School Médoc



Les beaux jours arrivent et annoncent l'ouverture de la saison des concerts pour les élèves de la RockSchool !

Ils ont travaillé, répété, se sont acharnés pour vous présenter des prestations de qualité. Venez donc encourager nos talentueux élèves lors de leurs concerts de fin d'année

le samedi 1^{er} juin à Sainte-Hélène et le samedi 15 juin à Lacanau. C'est leur grand moment et ils ont besoin de vos applaudissements, alors notez ces dates sur vos agendas.

Ne posez pas le stylo car la RockSchool va fêter avec vous la fête de la musique le vendredi 21 juin avec un groupe de reprises pour vous faire chanter et danser dont certains de ses membres ne vous sont pas inconnus. Suivez-nous pour en apprendre un peu plus ou gardez la surprise totale en venant directement le jour J sur la terrasse de la médiathèque. On vous y attend nombreux.

Quelque chose nous dit que nous vous réservons d'autres surprises...



Santé Naturo Réflexo

L'association Santé Naturo Réflexo propose plusieurs fois par an des ateliers et des conférences gratuites de deux heures sur le thème de la santé naturelle, tout particulièrement sur la pratique de la réflexologie et de la naturopathie pour les adultes et la pédiatrie.

Objectifs :

- **Éveiller** la curiosité et mettre en lumière ces deux pratiques mal connues.
- **Informer** et répondre aux questions que se posent les personnes désirant en savoir plus sur les pratiques de médecines naturelles.

L'association participe également à des salons de bien-être sur la ville de Sainte-Hélène.

NOUVEAU



L'écurieux

Une nouvelle association Sainte Hélenoise est née.

Celle-ci a pour objet de réaliser diverses sorties.

Les thèmes sont divers : théâtre, cinéma, concert, œnotourisme, exposition, musée, spectacle, voyage, restaurant ...

L'association compte déjà plus de 40 membres.

Une réunion mensuelle est organisée le 1^{er} lundi de chaque mois, à 18h au foyer des sociétés.

Ne restez plus chez vous ! Venez rencontrer d'autres personnes ayant les mêmes centres d'intérêts que vous, afin de réaliser des sorties.

Contact : Isabelle Villenave
06.26.58.16.01

lecurieux33480@gmail.com

FB : L'écurieux

PROTÉGEONS-NOUS : DÉBROUSSAILLONS !

94% des départs de feu sont causés par l'Homme : il est donc possible d'agir, de prévenir. Comment ? En nous acquittant, tous ensemble, de nos obligations légales de débroussaillage (OLD), dès ce printemps.

Fossés : l'étude de flux est nécessaire



Sainte-Hélène, comme l'ensemble du Médoc, est soumise aux risques d'inondations. Le diagnostic lancé par l'équipe municipale dès 2020 a mis en évidence le bon dimensionnement du réseau, mais a démontré le besoin d'un reprofilage des fossés en cœur de ville (190 000 €). Ce qui a immédiatement été lancé, et est sur le point de s'achever. Malgré tout, certaines zones restent sensibles (autour du stade et allée des Marronniers). Les services de la Ville se mobilisent pour trouver les solutions les plus adaptées afin de désengorger ces zones.

+ D'INFOS

dfci-aquitaine.fr
Rubrique Particulier
> Autour de la maison
> Débroussaillage

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Réduire la densité de végétation horizontalement et verticalement autour de son habitation. Restons dans la prévention, tout en gardant la verdure que nous aimons tant.

Pourquoi débroussailler ?

C'est une protection individuelle et collective. Une propriété située dans ou à proximité d'une forêt peut :

- subir un incendie déclaré à plusieurs kilomètres de chez vous
- communiquer l'incendie en favorisant son extension à d'autres secteurs habités ou non
- être à l'origine d'un départ de feu, lié à vos activités de loisirs ou familiales.

Qui est concerné ?

Celui qui crée le risque doit débroussailler. Tout propriétaire ou locataire de constructions, chantiers ou installations de toute nature, a donc l'obligation de débroussailler si son terrain est proche d'un espace boisé. À moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions.
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Le débroussaillage ne tient pas compte des limites de propriété. Si vous devez l'effectuer y compris sur les terrains des voisins, prenez soin de les en informer au préalable.

Quand débroussailler ?

Au printemps, quand la végétation reprend doucement. Une opération à renouveler au moins 1 fois par an, mais à adapter à la croissance des végétaux.

Que risque-t-on à ne pas débroussailler ?

Le risque le plus important, c'est bien sûr l'incendie. Toutefois, les sanctions encourues en cas de non-respect des OLD peuvent aller jusqu'à une amende délictuelle de 30 €/m², voire une astreinte journalière de 30 à 75 €/jour/ha. Ne jouons pas avec le feu !



ATELIER CRÉATIF À 4 MAINS « LE P'TITBIBLIOGÔÛTER »

Depuis le 1^{er} octobre 2023, la Médiathèque ouvre ses portes au public dès 10h le mercredi matin et force est de constater que les lecteurs sont en rendez-vous !

Un nouvel atelier familiale qui éveillera les esprits des plus petits

Ce sont notamment des familles avec de très jeunes enfants qui la fréquentaient peu jusqu'à présent. Cela peut s'expliquer par le temps de sieste des tout-petits ne permettant pas forcément de venir passer un temps lecture en après-midi.

De plus, suite à une demande croissante des usagers pour des ateliers à destination des plus jeunes et notre Bibliogôûter (activités manuelles pour les enfants à partir de 6-7 ans) toujours complet d'un mois sur l'autre, nous avons décidé de proposer un tout nouvel atelier créatif un mercredi par mois de 10h30 à 11h30. Il s'agit d'un atelier à 4 mains parent-enfant s'adressant à nos jeunes lecteurs à partir de 3 ans. Un adulte doit obligatoirement accompagner l'enfant et rester avec lui pour l'aider à réaliser son oeuvre d'art ! La 1^{ère} séance a eu lieu mercredi 27 mars et le succès était au rendez-vous ! Onze enfants accompagnés de 11 adultes (papa, maman ou mamie) ont ainsi réalisé un très joli Lapin de Pâques. Tous sont repartis enchantés et ravis de ce petit moment passé en famille. La prochaine séance se déroulera exceptionnellement vendredi 26 avril (vacances scolaires) et l'on compte déjà 8 inscrits à 2 semaines de la date. Ce temps créatif a vocation à perdurer et devrait être proposé ainsi tous les mois, généralement le dernier mercredi du mois (mercredi 29 mai et mercredi 26 juin).

Entretien avec Ingrid et Elizabeth

• Y-a-il une limite de participants ?

Oui, 10 enfants maximum normalement. Sauf en cas de fratrie, comme dans le cas de notre 1^{ère} séance. D'où la présence d'un 11^{ème} enfant, ainsi que les deux parents accompagnateurs.

• Quel(s) autre(s) type(s) d'activité(s)/ initiative(s) envisagez-vous ?

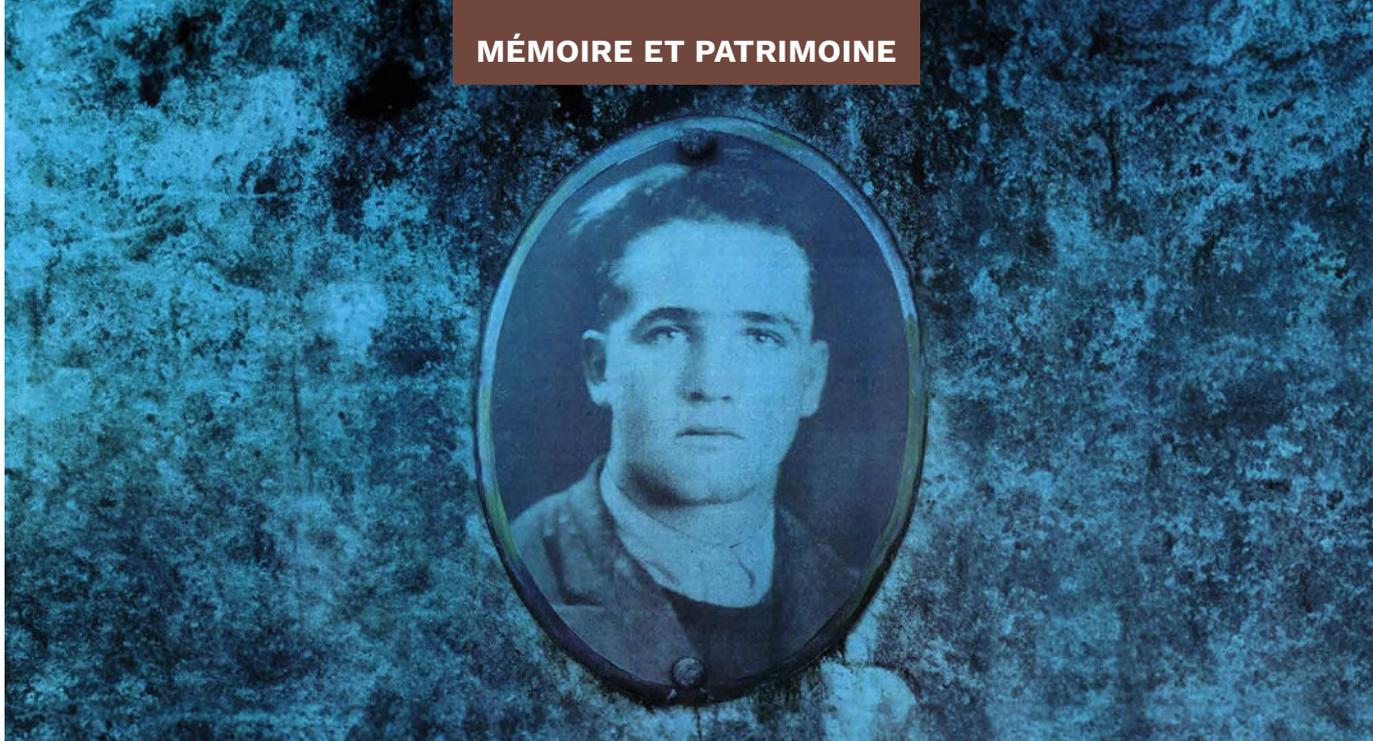
Aucune, malheureusement... nous n'avons plus du tout de temps pour proposer quoique ce soit d'autres... Mais, en ce qui concerne cette nouvelle activité les parents et les enfants étaient très demandeurs, nous avons donc pu nous libérer pour animer cette activité inédite. Nous avons en effet des missions très variées, qui touche tous les âges : l'accueil de classes, la petite enfance (RAM, MAM, Crèche, Assistantes maternelles, parents le week-end), le centre de loisirs, le Bibliogôûter, les spectacles contés (par des professionnels), le Prix littéraire des Incorruptibles, le Printemps

de Poètes en mars, Partir en Livre en juin (avec le concours de dessin), des expositions, les matinées jeux de société, les projections cinéma, le projet avec le Carré-Colonnes... La liste est longue.

• Pensez-vous développer un atelier pour les adolescents, une sorte de zone d'échange autour de la Culture ?

Pas dans l'immédiat... Nous n'avons pas d'atelier spécifique pour cette tranche d'âge mais plusieurs de nos propositions, tous médias confondus, leur sont ouvertes :

- Littéraire, avec prix des Incos (sélection 3^{ème} Lycée), les rencontres avec des auteurs ou illustrateurs (souvent à partir de 8-9 ans) et le printemps des poètes.
- Graphique, avec le concours de dessin (catégorie 12-14 ans).
- Ludique, avec les jeux de société.
- 7^{ème} art, avec les projections d'Halloween ou Noël Si les ados veulent fréquenter la médiathèque, ils ont donc l'embarras du choix



RENÉ MARCEL NATUREL : RÉSISTANT SAINTE-HÉLÉNOIS

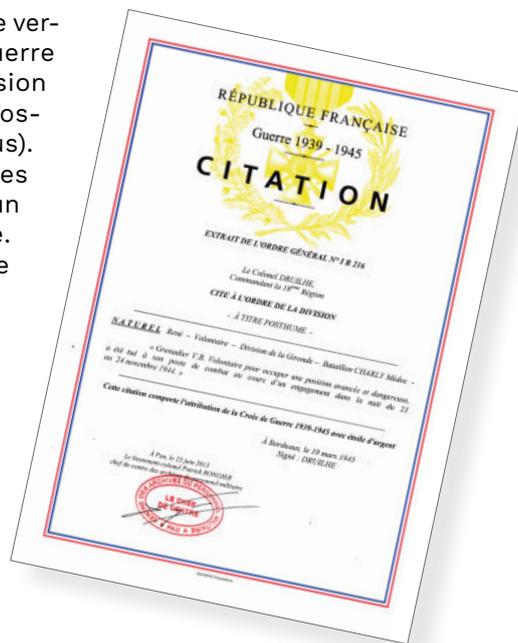
En cette année 2024, nous allons fêter le 80^{ème} anniversaire des débarquements de Normandie (6 juin), de Provence (15 août) et diverses libérations de villes & villages.

L'année 1944 a été le début de la libération de notre territoire et le début du recul des troupes d'occupation nazies.

Profitons de ce temps commémoratif pour saluer le courage de ces femmes et hommes qui se sont battu(e)s pour libérer notre Pays et rendons tout particulièrement hommage à un enfant de notre commune, René Marcel NATUREL, dont voici un court résumé de sa vie :

Né à Sainte-Hélène le 11 décembre 1922, réfractaire au S.T.O (Service du Travail Obligatoire) en Allemagne, il fuit l'occupation et entre en résistance, d'abord dans le Tarn-et-Garonne à Brioude Capelle Saint-Nazaire (aujourd'hui Saint-Nazaire-de-Valentane), puis en Vendée et enfin dans le maquis de Brach (groupe du Colonel Charly) en août 1944. Volontaire, il tombe sous le feu allemand le 22 novembre 1944 à Jau-Dignac-et-Loirac. Il n'avait alors que 22 ans.

Pour cet acte de bravoure il se verra décernée la Croix de Guerre 39-45 à l'ordre de la division avec étoile d'argent à titre posthume (voir photo ci-dessus). Puis, en 1947, ses camarades de combats lui rendirent un hommage largement mérité. Depuis, il repose au cimetière de notre commune.



CITATION « Tout ce que l'homme ignore n'existe pas pour lui. Donc, l'univers de chacun se résume à la taille de ses connaissances »
Albert Einstein

Sources :

- Etat civil de Sainte-Hélène
- Site Mémoire des Hommes
- Direction de la Mémoire du Patrimoine Caserne Bernadotte à PAU
- Service Historique de la Défense CAEN (dossier AC 21 P 104784)
- Ministère de la Défense Nationale Château de Vincennes (dossier FFI 16 P 440431)

GÉNÉRATIONS SAINTE-HÉLÈNE

Chères Sainte-Hélénaises,
chers Sainte-Hélénois,

Le printemps est souvent accompagné dans la vie municipale par le vote du budget annuel. 2024 s'inscrit dans la dynamique mise en place depuis le début de notre mandat : maîtrise des dépenses et développement de l'auto-financement, essentiels pour investir.

Nous avons cette année encore mené un travail sérieux pour présenter un budget rigoureux mais toujours audacieux qui nous permet de gérer aujourd'hui tout en continuant de préparer demain.

Ce budget 2024 confirme et poursuit la réalisation des grands engagements : plaine des sports et des loisirs, cœur de ville, transition écologique, espace de santé.

La compréhension et la maîtrise des budgets est un exercice exigeant, nécessitant leur lecture approfondie, tenant compte des années antérieures, du contexte et des explications techniques.

Rassurez-vous, la stratégie financière poursuivie depuis 4 ans est maîtrisée, les recettes liées au bois incendié sont préservées, les budgets des travaux de la mairie et de la plaine Claude Dupis sont ceux annoncés et nous ne comptons bien sûr pas endetter la commune de façon déraisonnée. Il reste tant de défis à relever, ensemble !

Nous sommes las des oppositions qui n'ont pour arguments que les critiques infondées et les contre-vérités. La politique n'autorise pas tout. A l'évidence, nous ne défendons pas les mêmes valeurs.

Le printemps, ce sont aussi de belles journées qui reviennent et l'approche des événements estivaux. La proximité n'est pas un vain mot à Sainte-Hélène : nous avons hâte de vous retrouver lors des nombreux temps forts programmés pour cet été.

Vos élus de la majorité

"Généralités Sainte-Hélène »

SIMPLEMENT SAINTE-HÉLÈNE

Nous venons de passer en revue le budget 2023 et la majorité nous a présenté le budget 2024. Où va-t-on? C'est en somme la question que nous nous posons. Car si les achats de biens s'accumulent, si les projets sont sans cesse remaniés, si les déclarations positives s'accroissent, les réalisations, elles, se font attendre. Le stade synthétique aura un an de retard, le Plan Local d'Urbanisme est toujours attendu et la piscine intercommunale semble prendre un autre chemin. Nous tentons d'y voir plus clair, mais notre impression de désordre est confirmée par les départs toujours plus nombreux d'employés communaux et par la constitution de provisions pour risques et charges contentieuses, voté dernièrement par le Conseil municipal.

Des chiffres pour lesquels nous sommes en désaccord : 1 050 000 € investis pour l'aménagement de la mairie, 7 084 000 € à venir pour la plaine des sports et plus d'1 000 000 d'€ investis dans l'achat de biens immobiliers. C'est autant d'argent en moins pour notre école, nos routes et nos bâtiments communaux déjà existants. Pour ce dernier tiers du mandat, soyez assurés que le groupe d'opposition Simplement Sainte-Hélène restera attentif à l'utilisation de votre argent et continuera de proposer des alternatives utiles à l'intérêt général.

VIVRE ENSEMBLE À SAINTE-HÉLÈNE

Sainte-Hélénaises, Sainte-Hélénois

Le résultat du budget 2023 a été voté et validé au CM du 12/04/2024. Les chiffres 2023 présentés sont bons, la commune n'est pas encore endettée.

734 005 € du budget forêt a permis d'équilibrer le budget principal 2023. C'est grâce à la vente des coupes de bois prévus et d'une partie des coupes de bois dû à l'incendie.

Le plan de gestion forêt permet de prévoir une recette régulière sur les années futures. Suite à l'incendie il n'a pas encore été actualisé. La mairie à quand même prévu de renflouer le budget principal de 1,5 millions d'€. Notre forêt fait partie de notre richesse mais elle ne doit pas devenir la vache à lait d'investissements non programmés.

Nous sommes inquiets pour les générations futures. Notre maire nous a annoncé qu'il n'est pas possible d'installer la piscine sur la zone des Argileys. Pour y palier, il prévoit d'acheter le terrain en face du futur MAG-DO pour l'installer. Encore une dépense non programmée. Le montant prévu de 5,9 millions € des travaux de la plaine des sports s'élève maintenant à plus de 7 millions € étalé sur 2024/25/26. Nous craignons pour nos impôts à venir

Cordialement

LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

MAI :

31 mai – 19h :

Spectacle de la Rock School

📍 Salle des Fêtes

JUIN :

Du 3 au 10 juin :

80^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie

📍 Hall de la Mairie

6 juin :

Cérémonie commémorative du débarquement

📍 Place du 11 Novembre

9 juin :

Élections européennes

📍 Salle des Fêtes

15-16 juin :

Gala de danse

📍 Salle des Fêtes

15 juin :

Tournoi de foot

📍 Stade

Du 17-24 juin :

Exposition :

80^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

📍 Hall de la Mairie

18 juin :

Commémoration :

80^{ème} anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

📍 Place du 11 Novembre

19 juin :

Tournoi de Tennis de table

Michel Beziade

📍 Gymnase

21 juin – 20h :

Fête de la musique

📍 Jardin de la médiathèque

23 juin – 10h à 19h :

Salon du bien-être

📍 Place du foirail

28 juin - 17h :

Kermesse de l'école

📍 École



30 juin – 11h :

Pique-nique de la Levade

📍 Étang de la Levade

30 juin – 9h30:

Marche rose

📍 Parcours de la Levade

JUILLET :

14 juillet – 11h :

Défilé et cérémonie

📍 Place du 11 Novembre

14 juillet – 19h30 :

Bal de Pompiers

📍 à déterminer

AOÛT :

31 août – 10h à 15h :

Forum des associations

📍 Gymnase

LES ESTIVALES



Marché des producteurs

📍 Place du Foirail – 19h

5 juillet

22 août



Cinéma de plein air

📍 Jardin de la médiathèque –
À la nuit tombée de la nuit

6 juillet

20 juillet

3 août

24 août

SEPTEMBRE :

14-15 septembre :

Foire de la Sainte-Croix

📍 Place du foirail

L'AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE ET SAISON CULTURELLE

LES PETITS ÉCUREUILS

Lectures pour
les tout-petits 1-3 ans

- 1^{ère} séance 9h30
- 2^{ème} séance 10h15

Vendredi 07 juin
Mon Papi et ma Mamie

Vendredi 05 juillet
Partir en livre
"Je fais du sport"

LES PETITS ÉCUREUILS DU WEEK-END

Lectures pour
les tout-petits 1-4 ans
À 10h30

Samedi 08 juin
Mon Papi et ma Mamie

Samedi 06 juillet
Partir en livre
"Je fais du sport"

LES ÉCUREUILS

Lectures pour
les enfants de 3 à 6 ans
À 10h30



Mercredi 15 mai
Mes vêtements

Mercredi 12 juin
Mes grands-parents

Mercredi 10 juillet
Partir en livre "Le sport"

BIBLIOGOÛTER

Activités manuelles et
créatrices pour les enfants de
5 à 8 ans

De 15h à 17h

Mercredi 15 mai
Bouquet pour Maman
À partir 6 ans

Mercredi 12 juin
Insectes
À partir 5 ans

Mercredi 10 juillet
Mon cactus
À partir 8 ans

APÉROBIBLIO

De 18h à 19h30

Mardi 4 juin
Venez découvrir ou rencontrer
à nouveau Clément
Chambaud, jeune photographe
sainte-hélénois, nous
présenter sa 2^{ème} exposition
photo "Nuit d'Estuaire II" sur
les objets et phénomènes
nocturnes.

EXPOSITION "PHOTOGRAPHIES NOCTURNES DE L'ESTUAIRE II"



**Du samedi 1^{er} juin
au samedi 22 juin**
Aux horaires d'ouverture de la
médiathèque.
**Du mardi 28 mai
au samedi 15 juin**
Entrée libre.

SPECTACLE MUSICAL DE MARIONNETTES "MA CARAPACE SE CARAPATE"

À 10h30

Mercredi 22 mai
Pour les 1-4 ans. Suivi d'un
atelier créatif avec les
conteuses.

PRIX DES INCORRUPTIBLES

De septembre à juin
Prix littéraire à destination
des enfants de 3 à 17 ans.
Une sélection de livres à lire
toute l'année, et les votes des
lecteurs fin mai.
Clôture et remise des prix
des Incorruptibles **samedi 15
juin à 10h30**. Suivi d'un goûter
participatif (chaque famille
ramène quelque chose) en
extérieur sur la terrasse si le
temps le permet.

LES OLYMPIADES DE LA LECTURE

De 14h30 à 17h30



Mercredi 19 juin
Venez participer
individuellement ou en
équipe, aux 1^{ères} Olympiades
de la Lecture. Au programme,
5 épreuves mêlant lecture et
pratique sportive : la lecture
d'obstacles, la lecture dansée,
la lecture relais, le sprint de
lecture et le handi-dessin.

- DIM. 30 JUIN À MIDI -

PIQUE-NIQUE DE LA LEVADE

*Vous amenez
votre pique-nique,
nous vous offrons un
après-midi avec
animations & musique*



Plus d'infos en Mairie ou sur
www.sainte-helene.fr



VILLE DE

**Sainte
Hélène**